

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
03 MAI 2005
Reçu à la Sous-Préfecture de BARCELONNETTE
6

Commune de La CONDAMINE - CHATELARD

PLAN LOCAL D'URBANISME

REVISION

Annexes Sanitaires

POS	PLU	
APPROUVE LE : 27/09/1977 MODIFIE LES : 18/07/1988 ET 29/08/1991	PROJET ARRETE LE : 16/09/2004 LA CONDAMINE - CHATELARD LE :  Le maire C. BONNET	PROJET APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL LE : 28/04/2005 LA CONDAMINE - CHATELARD LE :  Le maire C. BONNET

SOMMAIRE

1 Assainissement communal :	2
1.1 -Réseau existant :	2
1.1.1 - Le Village :	2
1.1.2 - Les Pras, le Belvédère, La Station de Sainte Anne, copropriété horizontale des Deissendouls :	3
1.1.3 - Le Villard et les différents hameaux :	3
1.2 - Les besoins actuels:	3
1.2.1 - La station de Sainte Anne et la partie aval du village :	4
1.2.2 - Les Pras, copropriété horizontale des Deissendouls :	4
1.2.3 - Le Villard, le Chatelard et les différents hameaux :	4
2 – Eau potable :	6
2.1 - Réseau existant :	6
2.1.1 - Les Ressources :	6
2.1.2 - Système élévatoire – réservoirs :	7
2.1.3 - Réseau de distribution – fonctionnement :	8
2.2- Évaluation des besoins actuels:	9
2.3 – Les besoins en eau à terme:	10
3 – Traitement des déchets :	11

1 Assainissement communal :

1.1 -Réseau existant :

Quartier	Type d'équipement	Capacité équivalent habitant	Population locale et saisonnière
Le Village en amont du Parpaillon	Station de traitement des eaux usées	750	810
Le Village en aval du Parpaillon	Fosse septique collective et publique	300	
Le Pras	Station de traitement des eaux usées	500	152
La station de Saint Anne	Rien	0	154
Le Villard	Fosses septiques individuelles		50
Le Chatelard	Fosses septiques individuelles		20
Autres	Fosses septiques individuelles		34

1.1.1 - Le Village :

Le premier réseau d'assainissement a été construit en 1940.

Ce réseau a été détruit entièrement pendant la guerre puis reconstruit entre 1950 - 1952 et en 1984 pour ce qui concerne la rive gauche du Parpaillon.

A l'origine de type unitaire, ce réseau fonctionne maintenant en pseudo séparatif, les eaux de surface étant récupérées dans des caniveaux aériens.

Le Village étant distribué de part et d'autre du torrent du Parpaillon a deux réseaux d'assainissement totalement indépendants.

Le réseau situé rive droite du Parpaillon, récupère la partie du village située au dessus de la route Départementale 900. Il est constitué de canalisations de diamètre compris entre 200 mm et 250 mm qui conduisent les effluents vers une fosse septique située en bordure de l'Ubaye à l'entrée du bourg.

Le réseau situé rive gauche du Parpaillon récupère la partie Nord du bourg, y compris les installations de la zone du "Baraquement".

Il est constitué de canalisations de diamètre compris entre 200 mm et 300 mm qui conduisent les effluents vers une station d'épuration d'une capacité de 750 équivalent / habitant de niveau de traitement.

A l'aval du Parpaillon un réseau collectif porte les effluents vers une fosse septique collective de 300 équivalent /habitant.
L'ensemble de ses deux réseaux s'avère obsolète.

1.1.2 - Les Pras, le Belvédère, La Station de Sainte Anne, copropriété horizontale des Deissendouls :

Les effluents des deux copropriétés horizontales situées en amont et en aval de chemin vicinal ordinaire numéro 1 sont traités directement par la station d'épuration de Deissendouls d'une capacité de 500 équivalents/habitant de niveau de traitement.

1.1.3 - Le Villard et les différents hameaux :

Les effluents de l'ensemble des hameaux y compris les constructions de la zone 5N du Chatealrd et du Villard sont récupérés dans des fosses septiques Individuelles.

1.2 - Les besoins actuels:

Quartier	Type d'équipement	Capacité équivalent habitant	Population Permanente et saisonnière
Le Village en amont du Parpaillon	Station de traitement des eaux usées	750	850
Le Village en aval du Parpaillon	Fosse septique collective et publique	300	
Le Pras	Station de traitement des eaux usées	500	152
La station de Sainte Anne	Raccordée au Pras	0	200
Le Villard	Fosses septiques individuelles		70
Le Chatelard	Fosses septiques individuelles		30
Autres	Fosses septiques individuelles		34

Dans le village les stations sont suffisantes mais il pourrait être intéressant de connecter les deux réseaux.

1.2.1 - La station de Sainte Anne et la partie aval du village :

Très rapidement, il est impératif que les installations de la station de Sainte Anne compris, ainsi que celles de la partie du chef-lieu en aval du Parpaillon soient régularisées sachant, que:

La station de Sainte Anne accueillerait en haute saison 200 personnes ce chiffre au regard des projets devrait passer à 1300 personnes.

1.2.2 - Les Pras, copropriété horizontale des Deissendouls :

Les zones constructibles sous certaines conditions devraient dégager à long terme une population d'environ 100 à 200 personnes. Sachant que la station existante ne peut accueillir que 500 équivalents usagers.

Dans le cas où les techniciens de la Communauté de Commune "Vallée de l'Ubaye" dégageraient une solution pour raccorder le vallon de la chapelle Sainte Anne au réseau de la Station de ski, la capacité de la future station devrait se situer autour de 2000 usagers pour répondre aux besoins à très long terme.

1.2.3 - Le Villard, le Chatelard et les différents hameaux :

L'évolution maximale du Villard pouvant être estimée à environ 35 lits raisonnablement répartis sur une quinzaine d'habitations. Pour le Chatelard les prévisions sont de 25. la collectivité n'a pas tenu à mettre en oeuvre un assainissement collectif sur ce secteur.

Projets :

La Commune ayant cédée sa compétence en matière d'assainissement à La Communauté de Communes "Vallée de l'Ubaye", celle-ci a établi en octobre 1994 un Schéma Directeur d'Assainissement qui préconise les installations suivantes:

* La création d'une station d'épuration située sur l'emplacement réservé à cet effet en aval du village.

Cet équipement récupérera l'ensemble de la station de Saint Anne, la partie aval du village et si possible les zones du vallon de la chapelle Sainte Anne;

Cette station aurait une capacité de 2000 équivalents/habitant.

* La station existante récupérant la partie amont du chef-lieu pourra être raccordée au réseau de la station d'épuration principale;

Le hameau du Châtelard n'est pas envisagé d'être équipé. En conséquence, chaque pétitionnaire devra mettre en oeuvre une fosse septique individuelle. Aussi la commune interviendra auprès de la CCVU pour que des analyses pédologiques soient engagées.

* Le Villard ne recevra aucun équipement d'assainissement, chaque pétitionnaire devra donc mettre en oeuvre une fosse septique individuelle. Aussi la commune interviendra auprès de la CCVU pour que des analyses pédologiques soient engagées.

2 – Eau potable :

2.1 - Réseau existant :

2.1.1 - Les Ressources :

Quartier	Sources	Capacité en m3/j à l'étiage
Le village, les Pras	<ul style="list-style-type: none">• Parpaillon• Chapelle Saint Anne• Médecin/Dunand	<ul style="list-style-type: none">• 300• 8• 190
	Total	498
Station de ST Anne	<ul style="list-style-type: none">• Croues	<ul style="list-style-type: none">• 1300
Le Villard	Privée	Inconnue
Le Chatelard	<ul style="list-style-type: none">• Privée• Privée	Inconnue

Le Village :

Actuellement le réseau du village est alimenté par la source dite du Parpaillon, de Saint Anne, située à 1750 d'altitude dans le ravin du Parpaillon (et les sources Médecin et Dunand).

Ces sources qui n'ont toujours pas vu la délimitation de leurs périmètres de protection.

Elles débitent en période d'étiage 498 m3/j..

La station de Sainte Anne est alimentée par les sources de CROUES, dont les périmètres de protection ont été définis dans l'Arrêté Préfectoral 86-3092 en date du 19 novembre 1986.

Les périmètres de ces sources ne sont pour l'instant toujours pas protégeables puisqu'ils n'ont pas encore fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique.

Le hameau du Châtelard est alimenté par deux sources.

Aucune déclaration n'ayant été réalisée sur ces sources, il n'en découle aucune protection effective ainsi qu'aucune reconnaissance.

Les hameaux du Villard et les constructions dispersées du secteur sont alimentés par un réseau privé, non déclaré.

2.1.2 - Système élévatoire – réservoirs :

Quartier		Réservoirs en m3
Le village	Les Pras	• 25
	Le Village	• 150 • 150
	Total	325
La Station de Ste Anne		• 50
Total		50
Le Villard		Rien
Le Chatelard		Rien

Le village :

Les eaux captées à la source Saint Anne sont amenées gravitairement: par l'intermédiaire d'une canalisation en acier ou PVC de diamètre 80 vers un premier réservoir de partage de 25 m3.

De ce réservoir partent une canalisation de diamètre 60 alimentant l'hôtel du Belvédère ainsi que les constructions des lotissements des Deissendouls et une canalisation de diamètre 70, avec interposition de deux brise-charges, qui se dirige vers le chef-lieu où l'eau est stockée dans deux réservoirs de 150 m3 chacun.

La capacité totale d'accumulation s'élève à 325 m3.

La station de Sainte Anne :

Les eaux captées aux sources de CROUES sont amenées gravitairement vers un réservoir de stockage de 50 m3.

De ce réservoir les eaux sont aussi amenées gravitairement vers deux réservoirs non utilisés de 150 m3 chacun puis vers le réseau de distribution de la station.

2.1.3 - Réseau de distribution – fonctionnement :

Le village :

Depuis les deux réservoirs de stockage construits comme tout le réseau de distribution en 1950, l'eau est distribuée dans le village par des canalisations acier de diamètre de 80 et 100 mm.

Une dérivation en PVC de 80 mm puis de 50 mm assure la distribution vers la zone du baraquement.

Le réseau est équipé, conformément aux règles de sécurité, de poteaux et bouches d'incendie.

Le Châtelard :

La distribution à l'intérieur du hameau est assurée par des canalisations privées apparemment en polyéthylène.

Le Villard :

La distribution à l'intérieur du hameau est assurée par des canalisations privées apparemment en polyéthylène.

Le hameau de Mareilles :

La distribution à l'intérieur du hameau est assurée par des canalisations privées apparemment en polyéthylène.

Les Deissendouls :

La distribution à l'intérieur des différents lotissements ou groupements d'habitations est de conception récente.

La station de Sainte Anne :

Les eaux circulent gravitairement dans le réseau de distribution au sein de la station. Ce réseau est récent et ne pose donc pas de problème particulier.

2.2- Évaluation des besoins actuels:

POPULATION ACTUELLE

Quartier	Consommation d'eau population Locale l/s par individu	Population Locale	Consommation Totale en m3/j	Ressources en m3/j	Accumulation en m3	Différentiel ressources - consommation
Les Pras	300	2	0,6	498	25	
Le Village		110	33		300	
Total Pras Village			33,6		325	464,4
La station ST Anne	300	4	1,2	1300	350	1298,8
Le Villard	300	20	6		0	
Le Chatealard	300	0	0		0	
Total	300	134	40,2			

Quartier	Consommation d'eau population Locale l/s par individu	Population saisonnière	Consommation Totale en m3/j	Ressources en m3/j	Accumulation en m3	Différentiel ressources - consommation
Les Pras	300	150	45	498	25	
Le Village		700	210		300	
Total Pras Village		850	255		325	243
La station ST Anne	300	150	45	1300	350	1255
Le Villard	300	30	9		0	
Le Chatealard	300	20	6		0	
Total	300	1050	315			

Quartier	Population Totale	Consommation Totale en m3/j	Ressources en m3/j	Accumulation en m3	Différentiel ressources - consommation
Les Pras	152	45,6	498	25	
Le Village	810	243		300	
Total Pras Village	962	288,6		325	209,4
La station ST Anne	154	46,2	1300	350	1253,8
Le Villard	50	15		0	
Le Chatealard	20	6		0	
Total	1186				

Actuellement, les capacités en eau sont suffisantes pour desservir le Pras/ le Village et la station de Saint Anne.

En ce qui concerne Le Pras les 25 m3, de réservoir, sont insuffisants pour répondre aux besoins des services de secours en cas d'incendie.

2.3 – Les besoins en eau à terme:

POPULATION ENVISAGEE

Quartier	Consommation d'eau population Locale l/s par individu	Population Locale	Consommation Totale en m3/j	Ressources en m3/j	Accumulation en m3	Différentiel ressources - consommation
Les Pras	300	10	3	498	25	
Le Village		150	45		300	
Total Pras Village			48		325	450
La station ST Anne	300	14	4,2	1300	350	1295,8
Le Villard	300	20	6		0	
Le Chatelard	300	0	0		0	
Total	300	184	55,2			

Quartier	Consommation d'eau population Locale l/s par individu	Population Locale	Consommation Totale en m3/j	Ressources en m3/j	Accumulation en m3	Différentiel ressources - consommation
Les Pras	300	150	45	498	25	
Le Village		700	210		300	
Total Pras Village		850	255		325	243
La station ST Anne	300	1300	390	1300	350	910
Le Villard	300	50	15		0	
Le Chatelard	300	30	9		0	
Total	300	2230	669			

Quartier	Population Totale	Consommation Totale en m3/j	Ressources en m3/j	Accumulation en m3	Différentiel ressources - consommation
Les Pras	150	48	498	25	
Le Village	700	255		300	
Total Pras Village	850	303		325	195
La station ST Anne	1300	394,2	1300	350	905,8
Le Villard	70	21		0	
Le Chatelard	30	9		0	
Total	2250				

Les ressources en eau sont suffisantes pour faire face à l'accroissement de population permanente et saisonnière.

L'accumulation s'avère insuffisante pour le quartier des Pras en cas d'incendie un nouveau réservoir devra être réalisé.

3 – Traitement des déchets :

Le schéma Départemental d'élimination des déchets ménagers traitera la problème à l'échelon de la vallée.

Toutefois, le traitement des déchets, au niveau de la Communauté de Communes "Vallée de l'Ubaye", s'effectue à la déchetterie située sur le territoire de la commune de Faucon de Barcelonnette.